

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS STR



**Virtuose Centre Acrobatique**

**COMPLEXE SPORTIF BELL**

**8000, BOUL. LEDUC #104, BROSSARD**

[WWW.VIRTUOSECENTREACROBATIQUE.CA](http://WWW.VIRTUOSECENTREACROBATIQUE.CA)

<b>COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC</b>	<b>Gymnastique Québec</b> 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Site Web : <a href="http://www.gymqc.ca">www.gymqc.ca</a> <i>Personne contact</i> : Josée-Anne Adam ( <a href="mailto:jaadam@gymqc.ca">jaadam@gymqc.ca</a> )
<b>FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT</b>	<i>Pour cet événement en présentiel, de type conventionnel, les athlètes STR sont invités à participer à une compétition qui suivra la réglementation en vigueur.</i>
<b>COMITÉ ORGANISATEUR</b>	<b>Virtuose Centre Acrobatique</b> <i>Directrice de la compétition</i> : Marie-Caroline Petit ( <a href="mailto:direction@virtuosecentreacrobatique.ca">direction@virtuosecentreacrobatique.ca</a> )
<b>DATE</b>	<b>4-5 juin 2022</b>
<b>HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS</b>	Voir la liste sur notre site : <a href="https://virtuosecentreacrobatique.ca/championnats-quebecois-2022-str/">https://virtuosecentreacrobatique.ca/championnats-quebecois-2022-str/</a>
<b>HÔTEL POUR LES OFFICIELS</b>	<b>Quality Inn &amp; Suites</b> 6680 Bd Taschereau Brossard, QC J4W 1M8
<b>SITE DE COMPÉTITION</b>	<b>Complexe sportif Bell</b> 8000, boul. Leduc #104 Quartier DIX30 - Brossard
<b>ACCREDITATION</b>	Le comité organisateur fournira des accréditations pour tous les participants lors de leur arrivée. L'accréditation est obligatoire pour avoir accès au plateau de compétition.
<b>PHYSIOTHÉRAPIE</b>	Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.
<b>REPAS DES ENTRAÎNEURS</b>	Se référer à la section <b>6.15.3</b> du <b>Cahier des charges</b> , disponible dans la section <b>Documents</b> sur le site web de Gymnastique Québec ( <a href="http://www.gymqc.ca">www.gymqc.ca</a> ). La procédure pour les repas des entraîneurs sera détaillée dans un prochain envoi.
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationnement disponible au Complexe.</li> <li>• Aucune nourriture sur le plateau de compétition.</li> </ul>
<b>RÉSEAUX SOCIAUX</b>	<a href="#">Facebook</a> <a href="#">Instagram</a>

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

**48H AVANT : 1<sup>ER</sup> JUIN 2022**

**24H AVANT : 2 JUIN 2022**

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

### 6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition.
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition.

### COVID

Les pièces justificatrices suivantes sont acceptées pour les athlètes atteints de la COVID, selon les délais indiqués dans la section **demande de remboursement** :

- Preuve de déclaration d'un résultat positif d'un test rapide (Capture d'écran)
- Billet médical
- Lettre officielle de l'établissement scolaire
- Lettre officielle de la santé publique

## DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 6 mai 2022**
- **Date production de l'horaire provisoire : Semaine du 25 avril 2022**
- **Date production de l'horaire détaillé : Semaine du 20 mai 2022**
- **Frais d'inscription :**

Athlète provincial	100 \$
Athlète national	120 \$
Entraîneur	30 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à GYMQC) : 50 \$ / Athlète jusqu'à concurrence de 250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs :**

Championnats Québécois	10\$ / Adulte (13 ans et +) 5\$ / enfant (6 à 12 ans) Gratuit / Bambin (0 à 5 ans)
------------------------	--

### MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription Excel (voir pièce jointe).
2. Faire parvenir le formulaire d'inscription à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([direction@virtuosecentreacrobatique.ca](mailto:direction@virtuosecentreacrobatique.ca)).
3. Le paiement des inscriptions devra se faire :
  - A. **Par chèque** libellé **Virtuose Centre Acrobatique** et retourné à l'adresse suivante :  
120, René-Philippe, Lemoyne, Québec J4R 2K1
  - B. **Par virement bancaire** : écrivez-nous au [direction@virtuosecentreacrobatique.ca](mailto:direction@virtuosecentreacrobatique.ca)
4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
5. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.